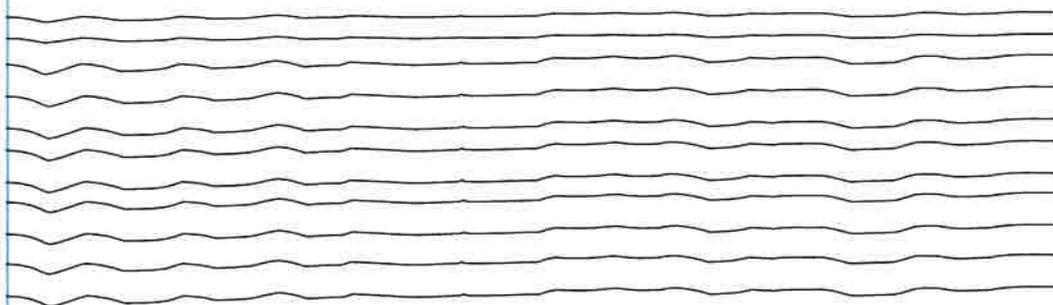




# L'ISLE *info*

n° 18 – mai 2021





L'Isle, le 26 mai 2021

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

Aux membres du Conseil Communal

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

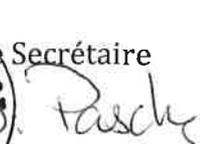
D'entente avec la Municipalité, le Bureau du Conseil communal vous convoque à une assemblée fixée au **17 juin 2021 à 20.15 heures. Elle aura lieu à la Grande Salle communale de L'Isle. Nous vous prions, pour cette séance, de vous munir d'un stylo personnel.**

Toutes les dispositions sanitaires ont été prises et sont conformes aux dispositions de l'OFSP.

Ordre du jour :

1. Statutaire.
2. Préavis 03/2021. Comptes communaux 2020. Rapport de gestion 2020
3. Communications de la Municipalité.
4. Communications du Bureau.
5. Propositions individuelles

Veuillez agréer, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Le Président  Secrétaire   
Jürg Hostettler  Daniel Pasche

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public, 20 places sont disponibles selon les dispositions sanitaires, toutefois seul les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.



MUNICIPALITÉ

# Le mot du Président du Conseil communal

Chères habitantes et chers habitants de la Commune de L'Isle,

Nous voici déjà à la fin de la législature 2016-2021. Les nouvelles autorités communales ont été installées et assermentées par notre Préfète Madame Arn, le 19 mai 2021 et vont prendre leurs fonctions début juillet 2021. Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pendant cette dernière législature; une grande pensée à notre ami Jean-Louis Bapst, ainsi qu'à sa famille, disparu bien trop tôt. Nous garderons un souvenir d'une personne juste, calme, dévouée et surtout très conciliante.

Egalement un grand merci à toutes les personnes qui se sont portées candidates pour la nouvelle législature. Quel fut mon plaisir de voir des listes plus que complètes et surtout avec une jeunesse bien représentée. Merci également à la grande partie de la population qui a participé à ces élections, en glissant leur enveloppe de vote dans l'une des urnes.

J'ose espérer que la suite des délibérations va se poursuivre sur le même modèle qu'actuellement, soit la bonne humeur, le respect, l'ouverture et la confiance.

Plusieurs gros projets, particulièrement la réfection de l'ancienne Gendarmerie et la consolidation du beffroi de l'église seront à l'ordre du jour de nos prochaines séances.

Je vous rappelle que vous pouvez, en tout temps, interpeler un membre du Conseil communal qui fonctionne également comme relai entre les autorités et la population.

Merci également d'avoir bien respecté toutes les consignes en cette période vraiment spéciale. La vie en société que ce soit en famille ou entre amis, commence vraiment à nous manquer.

Une lueur d'espoir semble se dessiner très lentement; allons-nous bientôt à nouveau pouvoir nous réunir sans restriction ? soyons optimiste !

Il me reste à vous souhaiter, chères habitantes et chers habitants de la Commune de L'Isle, un bel été, plein de courage et surtout une bonne santé.

Le Président du Conseil Communal

Jürg Hostettler



MUNICIPALITÉ

# Autorités communales

Mise en place des Autorités de L'Isle  
Législature 2021-2026

*Le mercredi 19 mai 2021 à 20h15 a eu lieu à la Grande salle de L'Isle, l'assermentation des Autorités communales*

Madame **Andrea Arn**, Préfète du district, a mis en place dans leurs titres et fonctions, les Conseillères et Conseillers communaux ainsi que la Municipalité de la prochaine législature, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2021, pour une durée de 5 ans.



Mme Arn, Préfète



L'assemblée en distanciation « Covid »



Prestation de serment de la Municipalité

M. **Jürg Hostettler** a été réélu Président du Conseil communal et Mme **Céline Käser** accède à la fonction de Vice-Présidente.



M. Jürg Hostettler

Le Président a ensuite procédé aux nominations des membres des différentes commissions, des associations intercommunales, ainsi que du bureau du Conseil.

Mme **Carole Ueltschi**, résidant à La Coudre, a postulé afin de succéder à M. **Daniel Pasche**, démissionnaire, au poste de secrétaire du Conseil communal. C'est avec succès qu'elle a été nommée et entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Les huissières du Conseil communal, Mme **Vilma Chappuis-Ducret** et Mme **Jeanette Jaunin-Bezençon** ont émis le souhait de cesser leur activité.

Elles laisseront leurs fonctions à M. **Christian Vannod** et M. **Jean-Claude Freymond**, tous deux employés communaux.



Les Autorités remercient sincèrement Mme **Andrea Arn** pour le soutien et l'aide qu'elle a procurés à la Commune de L'Isle durant ses années préfectorales et lui souhaitent le meilleur pour les années de retraite à venir.



## CONSEIL COMMUNAL

### Commission de gestion

M. David LEE  
M. Sébastien CHENUZ  
M. Daniel PASCHE

### Commission des finances

M. Pierre-Olivier CLOUX  
M. Christian SALOMON  
M. Jean-Daniel RICHARD

### Commission de recours

M. Blaise LEUBA  
M. Philippe DECOSTERD  
Mme Andrea ZARA

### AJERCO

Déléguée  
Suppléant

Mme Céline KAESER  
M. Guillaume WEGMUELLER

### ASICoPe

#### *Association scolaire intercommunale de Cossonay et Penthelaz*

Déléguée  
Suppléante

Mme Sandie ANSELME  
Mme Fanny FAILLETAZ

### ASICOVV

#### *Association scolaire intercommunale Cossonay-Veyron Venoge*

Délégué  
Suppléant

M. Blaise LEUBA  
M. Christophe WULLIENS

### ASPIC

#### *Association de la piscine intercommunale des Chavannes*

Déléguée  
Suppléante

Mme Cynthia PHILIPPIN  
Mme Camille MARGOT

### Bureau du Conseil

Président du Conseil communal	M. Jürg HOSTETTLER
Vice-présidente	Mme Céline KAESER
Scrutateur	M. Paul HUTZLI
Scrutatrice	Mme Isabelle DECOSTERD
Scrutateur suppléant	M. Arnaud CLOUX
Scrutateur suppléant	M. Denis BAUDAT

Secrétaire  
1er huissier  
2e huissier

Mme Carole UELTSCHI  
M. Christian VANNOD  
M. Jean-Claude FREYMOND



## MUNICIPALITE

### Membres de la Municipalité

Mme Anne-Lise RIME, Syndique

M. Steve BAUDAT

M. Philippe MUELHAUSER

M. Eric HOSTETTLER

M. Claude ROSAT

---

#### Commission d'urbanisme :

M. Steve BAUDAT

M. Claude ROSAT

Service technique de Cossonay (STC)

---

#### Commission de naturalisation :

M. Steve BAUDAT

M. Philippe MUELHAUSER

Mme Anne-Lise RIME

---

La désignation du Vice-Syndic et la répartition des districts vous seront communiqués prochainement.



MUNICIPALITÉ

# Autorités communales

Mise en place des Autorités du Hameau de La Coudre  
Législature 2021-2026

En raison des mesures sanitaires liées à la Covid, c'est au Temple de L'Isle que s'est déroulée la cérémonie d'assermentation du **Conseil exécutif** de La Coudre, le mercredi 19 mai 2021 à 18h30 par Mme **Andrea Arn**, Préfète du district.



De gauche à droite :

**Le Conseil de village** sera présidé  
par Mme **Carole Ueltschi**.

M. **Yassin Zehani**, Président du Conseil exécutif  
M. **Raymond Cloux**, Conseiller exécutif  
M. **Sébastien Chenuz**, Conseiller exécutif  
M. **Steve Baudat**, Conseiller exécutif  
M. **Valéry Paquier**, Conseiller exécutif

La répartition des différents dicastères s'effectuera lors de la première séance de la nouvelle législature.



MUNICIPALITÉ

# Le mot de la Syndique



Chères et chers habitantes et habitants de L'Isle,

2016-2021, 5 ans, le temps d'une législature.

Que d'évènements vécus ensemble durant cette période : des arrivées et des départs dans nos vies, une pandémie dont nul n'aurait imaginé que cela puisse se produire un jour, des projets menés à terme. Des projets en cours et d'autres en gestation pour demain.

Des évènements dont nous avons la maîtrise et d'autres sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir. Des situations habituelles et d'autres particulières qui nous amènent à prendre des décisions dans l'urgence.

Je tiens à remercier mes collègues qui m'ont accompagnée durant cette période, remercier le Conseil communal, son président et ses membres pour les bonnes relations entretenues. Je me réjouis de poursuivre cette aventure, motivée à relever les nombreux défis auxquels nos villages sont confrontés.

Dès juillet, une nouvelle législature débute. Un collège municipal renouvelé dans la continuité, un nouveau Conseil communal, des élues et des élus prêts à œuvrer pour les 5 années à venir. Merci à chacune et à chacun de vous engager pour notre commune.

Pour conclure, je vous souhaite un été riche de rencontres et de plaisirs retrouvés. Nous voulons tous croire que les beaux jours sont de retour, que nous pouvons à nouveau rêver de projets futurs. Comme un nouveau départ !

Anne-Lise Rime, Syndique



« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant »

Paulo Coelho



MUNICIPALITÉ

# Administration générale

Composition de la Municipalité  
Législature 2016-2021

**Mme Anne-Lise Rime, Syndique**

Suppléant : -

Administration générale

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

**Vacant**

Suppléant : -

Sécurité & social

ARCAM, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

**M. Claude Rosat, Municipal**

Suppléant : Steve Baudat

Patrimoine

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

**M. Steve Baudat, Municipal**

Suppléant : Claude Rosat

Eaux

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, STEP

**M. Philippe Mülhauser**

Suppléante : Anne-Lise Rime

Voirie et espaces verts

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs et promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières





MUNICIPALITÉ

# Informations déchets

## Déchèterie

La déchèterie se trouve à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle.

Les horaires d'ouverture sont valables toute l'année : **le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 11h30.**

## Compostière

La compostière se situe sur la route du Mollendruz (sortie de L'Isle en direction de Mont-la-Ville, suivre le chemin 50m à gauche après le dépôt du Service des Routes)

**Pour les déchets verts – gazon – branchages – déchets de cuisine crus – cendres froides.** Uniquement pour les habitants de L'Isle.

**Du 16 octobre au 31 mars :** mercredi de 15h00 à 18h00 et samedi de 08h30 à 11h30

**Du 1er avril au 15 octobre :** mercredi de 15h00 à 20h00 et samedi de 08h30 à 18h30



## Ordures ménagères

### Horaire de ramassage : mercredi matin

Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille



MUNICIPALITÉ

# Informations la Poste



Durant la période estivale, soit du **12 juillet au 21 août 2021**, les horaires de l'office de Poste de L'Isle (rue de la Potale 2), sont les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 10h30 et 15h30 à 17h30  
Samedi 8h30 à 10h30



## Heures de levée des boîtes aux lettres publiques à partir du 30 mai 2021

Désormais, la Poste effectue la levée de la plupart des boîtes aux lettres publiques lors de la tournée de distribution, du lundi au vendredi entre 8h00 et 12h00. Par conséquent, de nouvelles heures de levée s'appliquent.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des anciennes et des nouvelles heures de levée pour chaque localité de la Commune. Les levées des boîtes aux lettres le soir ou le week-end sont également indiquées le cas échéant. Les informations contenues dans la liste sont fournies à titre indicatif.

Site	Localité	Heures de levée anciennes			Heures de levée à partir du 30 mai 2021		
		Lu-Ve	Sa	Di	Lu-Ve	Sa	Di
Route des Creuses 1	1148 La Coudre	08:00	07:30		08:00	07:30	
Rue de Chabiez 21	1148 L'Isle	08:00	07:30		11:00		
Rue de la Potale 2	1148 L'Isle	18:00	10:30		18:00	10:30	
Route de l'Isle 15	1148 Villars-Bozon	08:00	07:30		10:00	08:30	



MUNICIPALITÉ

# Recensement des chiens

## Inscription / désinscription des chiens

Tous les possesseurs et détenteurs de chiens sont tenus de déclarer leur animal au Bureau communal, dans un délai de 2 semaines dès l'acquisition (loi du 31 octobre 2006 sur la police des chiens et de son règlement d'application).

Le passeport du chien doit être présenté ainsi qu'une pièce d'identité du détenteur.

L'annonce doit également être faite en cas de donation ou de décès du chien.



### Identification

Dans le canton de Vaud, tous les chiens doivent être identifiés depuis le 1er octobre 2002 par une puce électronique, posée par un vétérinaire, et être enregistrés par ce dernier dans la base de données nationale pour les chiens désignée par le Conseil d'Etat, à savoir [AMICUS](#)

### Vaccination

En Suisse, l'obligation de vacciner les chiens contre la rage est supprimée depuis 1999. Aux fins de prévention de la santé publique et animale, il est cependant vivement recommandé aux propriétaires de faire vacciner leur chien contre la rage.

Pour l'étranger, ce vaccin reste obligatoire.

### Impôt sur les chiens

L'impôt concernant les chiens vendus ou donnés en cours d'année dans le canton de Vaud est entièrement dû par la personne qui en est propriétaire au 1er janvier.

Des exonérations peuvent être accordées conformément au règlement du 6 juillet 2005 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens et à l'arrêté d'imposition communale.



MUNICIPALITÉ

# Service forestier

## Vente de bois de feu

**N'attendez pas l'hiver pour commander votre bois de feu !**

### Tarifs :

Bois de feu vert en 1 mètre, pris en forêt :	Fr. 80.- / stère
Bois de feu sec scié en 33 cm, pris à BASECO :	Fr. 140.- / stère
Bois de feu sec scié en 33 cm, livré :	Fr. 160.- / stère
Bois de feu sec scié en 25 cm, pris à BASECO :	Fr. 150.- / stère
Bois de feu sec scié en 25 cm, livré :	Fr. 170.- / stère

Pour passer commande ou répondre à vos questions, M. Guy-Robert Monnier, garde-forestier, est à votre disposition à l'adresse mail : [guy-robert.monnier@vd.ch](mailto:guy-robert.monnier@vd.ch) ou 079 353 31 24





MUNICIPALITÉ

# Informations diverses

Redécouvrons la nuit !

3<sup>e</sup> édition du Projet Perséides

**Cette année encore, la Commune participera au projet.**

Dans la nuit du 12 au 13 août, le ciel nous offrira l'un de ses plus beaux spectacles : la pluie d'étoiles filantes des Perséides.

Constituée des débris de la comète 109P/Swift-Tuttle, la pluie d'étoiles filantes des Perséides est la plus célèbre de l'année parce que l'une des plus actives. Cet essaim météoritique dans la constellation de Persée s'étend du 14 juillet au 24 août, avec un pic d'activité dans la nuit du 12 au 13 août. Elle est la plus spectaculaire de toutes, avec ses 100 étoiles filantes observables à l'heure !

Afin de profiter de ce spectacle majestueux, l'éclairage public sera éteint de 22h à 4h. Nous vous invitons à réduire également votre empreinte lumineuse dans votre foyer.

Question sécurité, nous vous recommandons, si vous sortez, de porter des couleurs claires et de vous munir d'une lampe de poche. Les conducteurs sont priés de rouler doucement.



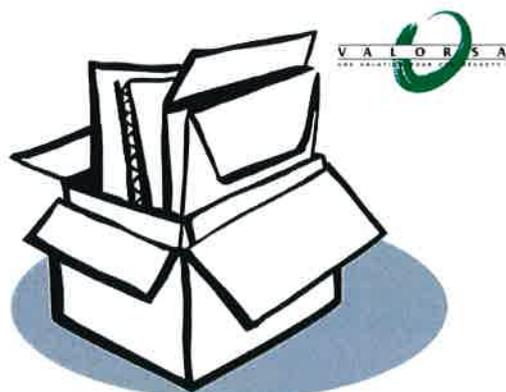


# DECHETTERIE 2021

## Sur le bon chemin ...

Après les deux premiers mois d'utilisation de notre nouveau système de tri du papier et du carton, nous constatons déjà une nette réduction des coûts liés à l'élimination de ces déchets. En 2020, pour les mois de mars et avril, nous avons dû évacuer 6 bennes de papier et carton mélangé. Pour cette même période cette année nous n'avons évacué qu'une benne de carton et une benne de papier, merci de continuer ainsi !

### Dans le compacteur à carton



### UNIQUEMENT

#### ↓ Accepté

- Cartons gris et cartons bruns
- Cartons à fruits, à légumes
- Cartons ondulés
- Sacs en papier
- Emballages en carton

### CARTON

#### ↓ Accepté

- Cartons gris et cartons bruns
- Cartons à fruits, à légumes
- Cartons ondulés
- Sacs en papier
- Emballages en carton

#### ↓ Refusé

- Cartons souillés
- Cartons à pizza
- Berlingots
- Sacs d'aliments
- Emballages composites (carton/alu ou carton/plastique)
- Sagex, polystyrène expansé
- Papier (se recycle séparément)

**Les cartons souillés tels que cartons pizza à l'emporter, les berlingots (lait, jus de fruit, etc...), sacs d'aliments, emballages divers contenant du plastique ou de l'alu, le sagex, les emballages en polystyrène expansé, doivent être éliminés via les poubelles ménagères (sacs taxés).**

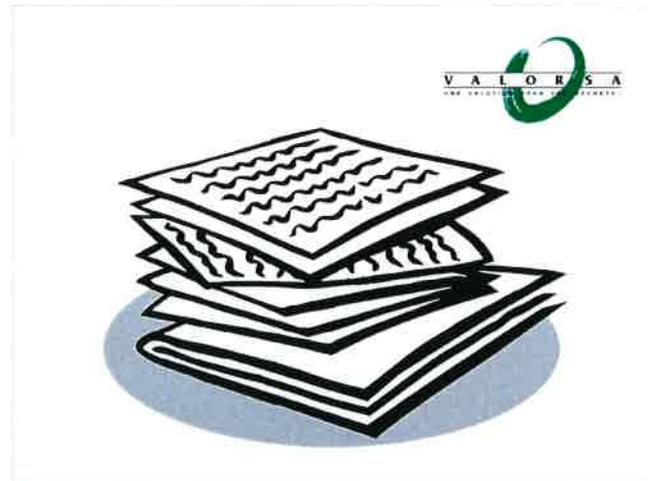
**Le papier se recycle séparément** →

???

## Dans la benne à papier



UNIQUEMENT



**Accepté**

- Journaux
- Publicités
- Magazines
- Enveloppes (même avec fenêtre)

**PAPIER**



**Accepté**

- Journaux
- Publicités
- Magazines
- Enveloppes (même avec fenêtre)



**Refusé**

- Papier souillé (mouchoirs, serviettes, nappes)
- Emballages composites (papier/alu ou papier/plastique)
- Berlingots
- Sacs d'aliments
- Carton (se recycle séparément)

**Les papiers souillés tels que mouchoirs, serviettes hygiéniques et nappes, les emballages composites tels que papier alu ou papier plastique, les berlingots, les sacs en papier et sacs d'aliments doivent être éliminés via les poubelles ménagères (sacs taxés).**

Dans une première phase nous avons installé des palettes de tri afin de vous aider à apprivoiser ce nouveau mode de recyclage. En revanche, dans le but de fluidifier le trafic à la déchetterie, nous vous demandons de bien vouloir effectuer ce tri avant de vous présenter à la déchetterie.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre bonne compréhension.

La Municipalité



# L'Isle vert

## **Gestion différenciée des espaces verts Bulletin d'information**

Avec l'arrivée des beaux jours, la mise en pratique du concept de gestion différenciée des espaces verts commence à se faire visible.

Sur les parcelles que nous avons définies lors du zonage, nous allons laisser faire la nature jusqu'à la fin du mois de juin. Cette façon d'agir nous permettra de faire un premier inventaire des plantes indigènes déjà sur place.

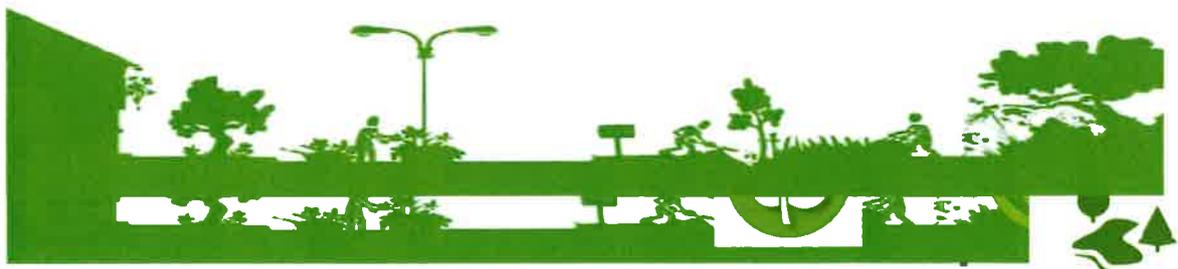


Le 24 juin prochain, nous accueillerons le second cours annuel sur l'entretien diversifié des espaces verts organisé et financé par le Parc jura vaudois. Ce sera l'occasion de faire un premier bilan de cette action écologique.

Suite à cela, nous effectuerons une première fauche et adapterons l'entretien de nos espaces verts afin de favoriser au mieux la biodiversité sur le territoire communal.

Nous vous remercions pour votre soutien dans cette démarche.

La Municipalité





# NOUVEAU !

## Un défibrillateur au centre villageois

Chaque année en Suisse près de 10'000 décès sont causés par des accidents cardiovasculaires, soit près de 22 fois plus que les accidents de la circulation ! Lors d'un arrêt cardiaque, les chances de survie diminuent de 10% par minute...

**IL FAUT AGIR VITE !**

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2021, un défibrillateur assisté sera installé au centre villageois. Afin de vous familiariser avec cet appareil, la population est conviée à une présentation qui aura lieu le :

**SAMEDI 19 juin 2021 à 9h**

à la salle polyvalente



Pour des raisons d'organisation et de respect des mesures sanitaires en vigueur, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès de l'administration communale, au plus tard le mardi 15 juin à 12h00.

# Informations diverses



## Une nouvelle salle de classe pour faire « l'école à la forêt »

Si vous passez dans la région, pourquoi ne pas faire une pause à notre canapé forestier ? Vous le trouverez à l'est des terrains de foot en direction des Mousses/Cuarnens. Vous y découvrirez le décor du moment car, c'est un bel avantage, le sol et les arbres suivent le cours des saisons. De belles découvertes pour cette première année dans ce coin. Vous pourrez même suspendre vos affaires au porte-manteau.

A cinq minutes de l'école, sans traverser de route, ce lieu est très pratique pour y vivre des moments de leçons de durée variée. Une adaptation du matériel apporté est nécessaire pour qu'il ne s'abîme pas, mais la forêt en elle-même est une source d'éléments utiles pour apprendre.

Observation de la nature, jeux de maths (où l'ambiance peut être à la joie sans déranger les classes voisines), invention d'histoires, activités en anglais et allemand, dessin et bricolages, jeux sportifs, éducation musicale, ... Les possibilités sont nombreuses et allient l'apprentissage à l'affectif. Mais c'est vrai, il ne faut pas oublier les temps libres ! Ces moments précieux ravissent les élèves et renforcent l'ambiance de classe et le vivre ensemble.

Deux élèves racontent les débuts de l'aventure :

« Nous avons demandé l'autorisation de faire un canapé forestier à la Commune de Cuarnens et ils ont dit oui. Quelques semaines plus tard, le papa d'un élève est venu couper des bûches qui nous servent maintenant de sièges. Une fois, nous avons fait un feu. J'aime bien faire l'école à la forêt ! »

« Nous avons commencé à chercher un coin, puis nous avons scié des branches (lianes) pour le dégager, et nous l'avons délimité. Les garçons ont essayé de faire une table mais elle s'est écroulée. Les filles ont trouvé des coquilles d'escargots et des écorces pour faire de la vaisselle ... Après quelques mois, nous sommes maintenant bien équipés pour travailler et s'amuser ! »

Je suis très reconnaissante d'avoir cette belle extension de la salle de classe et que les autres élèves et enseignants de l'école puissent maintenant aussi en profiter.

*Laurence Moret, pour la classe 4-5H*



**L'école à la forêt**



Amis villageois, salut !

Suite aux assouplissements de la situation sanitaire, nous allons enfin pouvoir débiter les préparations de notre belle manifestation.

Pour nous permettre de surmonter la pénurie de matériel, nous sommes à la recherche de visserie, bois, et tout autre outillage que vous jugeriez utile.

Vous pouvez joindre Tony Hostettler au 078/900.10.52

Le Giron du Pied du Jura 2022 à Cuarnens-L'Isle



## QUELQUES NOUVELLES DU PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS

### PRODUITS DU TERROIR

Le Parc Jura vaudois certifie de plus en plus de produits agro-alimentaires avec le label « Produit des parcs suisses ». Et si vous labellisez vos spécialités ?

Fromages de chèvres ou spécialités au lait de brebis, miels, sirops ou viande fraîche : depuis plusieurs mois, le Parc Jura vaudois augmente le nombre et la diversité des produits agro-alimentaires labellisés « Produit des parcs suisses ». Il répond à une demande de plus en forte du public pour les spécialités locales, tout en accompagnant les producteurs dans des actions durables et en aiguillant les épiciers, restaurateurs et hébergeurs vers ces fournisseurs locaux.

Les artisans peuvent certifier une grande palette de spécialités sur le territoire du Parc : produits laitiers, produits carnés, poissons et produits de la pêche, fruits et légumes, produits boulangers, miels et produits de la ruche, huiles et graines oléagineuses, champignons et produits à base de champignons, boissons ainsi qu'huiles essentielles à usage alimentaire.



Les plus attentifs l'auront remarqué, de nouvelles étiquettes aux couleurs du label et du Parc Jura vaudois s'affichent sur des fromages de chèvre et de brebis, des yoghourts, du miel, du pesto à l'ail des ours, des sirops ou encore des produits carnés (bœuf, cabri, highland). Du papier à fromage et viande, des sacs, des cure-dents ou encore des étiquettes personnalisées renforcent leur promotion en vente directe à la ferme et sur les marchés, ainsi que dans les magasins de proximité et les chalets d'alpage.

Un produit certifié, c'est quoi ?

Un produit labellisé « Produit des parcs suisses » se compose d'un minimum de 80% d'ingrédients régionaux (100% pour un produit non composé) et sa production garantit la création d'au moins 2/3 de valeur ajoutée dans le Parc. Un organisme indépendant procède à la certification. De plus, chaque producteur s'engage à mettre en œuvre, avec le soutien du Parc, des actions en faveur de la nature, du paysage, du bien-être animal et de l'économie durable de proximité.

## **Vous souhaitez labelliser vos spécialités ?**

Vous souhaitez mettre en valeur vos produits du terroir ? Vous êtes sensibles à l'alimentation durable et voulez rejoindre un réseau d'acteurs de votre région partageant les mêmes valeurs que vous ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le Parc Jura vaudois.

### **Vos principaux avantages :**

- Un accès à des manifestations régionales et nationales sur le stand du Parc.
- Du matériel promotionnel attrayant et adapté à vos besoins.
- Une visibilité locale et nationale pour vos spécialités.
- Votre intégration dans un réseau d'acteurs locaux.
- Un soutien du Parc dans le processus de certification.

CONTACT :

[www.parcjuravaudois.ch /labelliser-un-produit](http://www.parcjuravaudois.ch/labelliser-un-produit)

Réane Ahmad – Responsable Produits du terroir et économie de proximité

[ahmad@parcjuravaudois.ch](mailto:ahmad@parcjuravaudois.ch) – 079 106 06 97 – 022 366 51 70

CHATEAU DE L'ISLE

*Hello*  
**AUTOMNE**

BIENVENUE AU MARCHÉ

**MARCHÉ D'ARTISANS**

SAM 25 | **SEPTEMBRE**

DIM 26 | DE 11H00 A 18H00



## NUMEROS UTILES

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Agence d'assurances sociales, Cossonay	021 804 98 70
Caisse de chômage, Morges	021 557 92 91
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 011 291
ECA Pully	058 721 21 21
EP Cossonay-Veyron-Venoge, secrétariat	021 557 89 39
Etat civil de La Côte, Morges	021 557 07 07
Garde forestier, M. Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, M. Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix, Morges	021 557 94 00
Médecin au village, Dr Jacques Gabioud	021 864 58 62
Office d'impôt districts de Nyon & Morges	022 557 50 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Ramoneur, M. Patrice Robert-Grandpierre	021 866 12 90
Registre foncier de La Côte, Tolochenaz	021 557 91 40